

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU DIR. GÉN.

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lyster



No. de résolution ou annotation	
PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE LYSTER	
Procès verbal du 9 janvier 2012	<p>Procès verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Lyster tenue à l'Hôtel de Ville, 2375, rue Bécancour, Lyster, lundi le 9 janvier 2012 à 20 h.</p> <p>Sont présents : les conseillers Dave Boissonneault, Normand Raby, Christian Marcoux, David Boissonneault et les conseillères Geneviève Ruel et Lise Bouchard-Lambert, formant quorum sous la présidence de Monsieur Sylvain Labrecque, maire.</p> <p>Est également présente Suzy Côté, directrice générale et secrétaire-trésorière.</p>
Ordre du jour du 9 janvier 2012	<p style="text-align: center;">ORDRE DU JOUR Séance ordinaire du 9 janvier 2012</p>
	<ol style="list-style-type: none"> 1 <i>PRIERE</i> 2 <i>MOT DE BIENVENUE</i> 3 <i>LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR</i> 4 <i>AUTORISATION DU MAIRE D'INVERSER LES POINTS A L'ORDRE DU JOUR</i> 5 <i>SUIVI DES PROCÈS-VERBAUX</i> 6 <i>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</i> <ol style="list-style-type: none"> 6.1 <i>Présentation des comptes</i> 6.2 <i>Autorisation de dépenses 2012</i> 6.3 <i>Non capitalisation minimale</i> 6.4 <i>Traitement des comptes recevables</i> 6.5 <i>Avis de motion pour modifier le règlement 220</i> 7 <i>AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT</i> <ol style="list-style-type: none"> 7.1 <i>Avis de motion pour modifier le règlement de zonage 124</i> 8 <i>LOISIRS ET CULTURE</i> <ol style="list-style-type: none"> 8.1 <i>Commandite pour le tournoi du Hockey mineur</i> 8.2 <i>Embauche de Monsieur Claude Turgeon</i> 9 <i>PERIODE DE QUESTIONS</i> 10 <i>CORRESPONDANCE</i> <ol style="list-style-type: none"> 10.1 <i>Projet de loi 499 sur l'occupation dynamique du territoire et la décentralisation</i> 10.2 <i>Fondation Rêves d'enfants division Plessisville</i> 11 <i>VARIA</i> <ol style="list-style-type: none"> 11.1 <i>Publicité pour le feuillet paroissial</i> 11.2 <i>Journée INPACQ 2012 et souper-conférence « Saveur canneberge »</i> 11.3 <i>Journées de la persévérance scolaire</i> 11.4 <i>Demande de participation financière pour un souper-soirée de la Croix-Rouge</i> 11.5 <i>Demande de commandite par les Chevaliers de Colomb</i> 11.6 <i>Demande d'aide financière Association de la fibromyalgie des Bois-Francis</i> 11.7 <i>Demande du Réseau de prévention du suicide</i> 12 <i>ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL SEANCE TENANTE</i> 13 <i>LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE</i>
Ouverture de la séance	<p>Monsieur le Maire ouvre la séance à l'heure prévue et il invite les élus à prendre considération de l'ordre du jour proposé et demande à la directrice générale et secrétaire-trésorière d'en faire la lecture.</p>
001-01-2012 Adoption de l'ordre du jour	<p>SUR LA PROPOSITION DE : NORMAND RABY IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :</p> <p>QUE l'ordre du jour de la présente séance soit adopté.</p>

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU DIR. GÉN.

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lyster



002-01-2012
Inversion de
l'ordre du jour

ADOPTÉE

SUR LA PROPOSITION DE : GENEVIÈVE RUEL
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :

QUE l'ordre du jour soit inversé au besoin par le maire.

ADOPTÉE

003-01-2012
Présentation des
comptes

SUR LA PROPOSITION DE : GENEVIÈVE RUEL
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :

QUE le conseil municipal approuve et autorise le paiement des comptes :

Chèques numéros 10474 à 10515	291 875.46 \$
Autres paiements effectuées par la directrice générale	30 335.81 \$
Grand total des paiements	322 211.27 \$

ADOPTÉE

004-01-2012
Autorisation de
dépenses 2012

SUR LA PROPOSITION DE : LISE BOUCHARD-LAMBERT
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :

QUE le conseil municipal autorise les dépenses suivantes de 2012 jusqu'à concurrence des prévisions budgétaires.

02 11000 131	REMUNERATION DE BASE - ELUS*	20 994
02 11000 133	ALLOCATION DE DEPENSES - ELUS*	10 497
02 11000 211	PART EMPLOYEUR - ELUS*	1 318
02 11000 310	FRAIS DE DEPLACEMENT - ELUS*	700
02 11000 454	FORMATION ET PERFECT - ELUS*	800
02 11000 493	RELATIONS EXTERIEURES - ELUS*	900
02 11000 494	COTISATION, CONGRES - ELUS*	1 800
02 11000 610	FRAIS DE REPAS - ÉLUS	300
02 11000 951	QUOTE-PART M.R.C. - ELUS*	9 091
02 12000 412	COURS MUNICIPALE PLESSISVILLE*	6 000
02 13000 200	PART EMPLOYEUR - ADM.*	9 500
02 13000 310	FRAIS DE DEPLACEMENT - ADM.*	700
02 13000 321	TIMBRES POSTES - ADM.*	3 000
02 13000 331	TELEPHONE - ADM.*	2 300
02 13000 335	INTERNET - ADM.*	200
02 13000 340	PUBLICATION D'AVIS - ADM.*	1 000
02 13000 347	SITE WEB	500
02 13000 410	HON. PROFESSIONNELS - ADM.*	7 000
02 13000 412	SERVICES JURIDIQUES - ADM.*	9 500
02 13000 414	ENTRETIEN LOGICIEL PG - ADM.*	7 811
02 13000 421	ASSURANCES GENERALES - ADM.*	17 000
02 13000 424	ASS. CAUTIONNEMENT - ADM.*	200
02 13000 451	CENTRALE ALARME BUREAU - ADM.*	75
02 13000 454	FORMATION ET PERFECT. - ADM.*	1 000
02 13000 493	RELATIONS EXTERIEURES - ADM.*	500
02 13000 494	COTISATION, CONGRES - ADM.*	1 400

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU DIR. GÉN.

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lyster



02 13000 495	ENTRETIEN MÉNAGER - ADM.	1 042
02 13000 517	LOC. AMEUB. EQUIP. BUR. - ADM.	1 550
02 13000 522	ENT. REP. BAT, TERRAIN - ADM*	6 000
02 13000 527	ENT. REP. EQUIP. BUREAU - ADM*	500
02 13000 610	FRAIS DE REPAS - ADM.*	325
02 13000 631	ESSENCE - ADM	1 560
02 13000 660	ARTICLES DE NETTOYAGE - ADM.*	100
02 13000 670	FOURNITURES DE BUREAU - ADM.*	6 500
02 13000 681	ELECTRICITE - ADM.*	2 600
02 13000 951	QUOTE-PART M.R.C.*	14 044
02 13010 141	SALAIRE - DIRECTEUR GENERAL*	40 000
02 13010 252	C.S.S.T. - DIRECTEUR GENERAL	955
02 13010 413	VERIFICATION - ADM.*	10 000
02 13010 419	MUTATION*	300
02 13010 443	ENLEVEMENT DE LA NEIGE - ADM.*	800
02 13010 494	F.Q.M. COTISATION - ADM.*	1 304
02 13010 527	ENT. REP. EQUIPEMENT*	500
02 13020 141	SALAIRE SECRETAIRE*	15 600
02 13020 252	C.S.S.T. - SECRETAIRE	366
02 13020 419	MUTUELLE DE PRÉVENTION	550
02 15000 951	QUOTE-PART M.R.C. ÉVALUATION MAJ	15 489
02 15010 951	QUOTE PART M.R.C. INDEXATION ROLE	17 968
02 21000 441	SERVICES - SURETE DU QUEBEC*	110 923
02 22000 443	ENLEVEMENT DE LA NEIGE CASERNE - P.I.*	400
02 22000 521	REP.ENT.ENLEV.NEIGE BORNE FON*	800
02 22000 681	ELECTRICITE - P.I.*	4 550
02 22000 951	QUOTE-PART MRC*	94 012
02 22010 522	ENTRETIEN POSTE POMPIERS*	1 000
02 32000 141	SALAIRE REGULIER - VOIRIE*	8 207
02 32000 200	PART EMPLOYEUR - VOIRIE*	4 979
02 32000 252	C.S.S.T. - VOIRIE	488
02 32000 331	CELLULAIRE , PAGET - VOIRIE*	500
02 32000 411	ARPENTEUR - VOIRIE*	5 000
02 32000 443	ENLEVEMENT DE LA NEIGE GARAGE - VOIRIE	400
02 32000 454	FORMATION - VOIRIE*	1 500
02 32000 455	IMMATRICULATION - VOIRIE*	430
02 32000 517	LOCATION MACHINERIE - VOIRIE	3 000
02 32000 521	DEBROUSSAILLAGE, FAUCHAGE*	9 200
02 32000 522	ENT. REP. GARAGE+TERRAIN*	3 000
02 32000 525	ENT. REP. VEHICULES - VOIRIE*	1 000
02 32000 526	ENT. ET RÉP. MACH./OUTIL./ÉQU.	500
02 32000 621	PIERRE RECHARGEMENT	34 635
02 32000 625	ASPHALTE*	55 000
02 32000 629	ASPHALTE FROIDE*	1 913
02 32000 631	ESSENCE, HUILE, DIESEL -VOIRI*	5 000
02 32000 641	QUINCAILLERIE - VOIRIE*	1 000
02 32000 643	OUTILS - VOIRIE*	600
02 32000 681	ELECTRICITE GARAGE - VOIRIE*	2 300

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU DIR. GÉN.

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lyster



02 32010 141	SALAIRE ADJOINT*	12 541
02 32010 521	NETTOYAGE PLUVIAL*	5 000
02 32020 521	NETTOYAGE DE FOSSES*	36 763
02 32030 521	EPANDAGE CALCIUM*	21 481
02 32040 521	ENTRETIEN RUES ET CHEMINS*	36 000
02 32050 521	NIVELAGE*	13 547
02 32060 521	PONTS-PONCEAU*	12 000
02 32070 521	MARQUAGE DE LIGNES*	1 500
02 32090 521	PONT*	12 000
02 32100 521	IMMO VOIRIE	60 000
02 33000 141	SALAIRE REGULIER - ENL. NEIGE*	1 243
02 33000 200	PART EMPLOYEUR - ENL. NEIGE*	754
02 33000 252	C.S.S.T. - ENL. DE LA NEIGE	74
02 33000 443	CONTRAT CHEMIN D'HIVER*	185 000
02 33010 141	SALAIRE ADJOINT - ENL. NEIGE*	1 900
02 34000 521	ENT. REP. - ECLAIRAGE*	3 000
02 34000 681	ELECTRICITE ECLAIRAGE PUBLIC	13 000
02 35500 521	ENT. INST. TROTTOIRS	1 500
02 35500 649	PLAQUES DE RUES, SIGNALISATIO*	3 500
02 37000 951	QUOTE-PART MRC TRANSPORT COLLECTIF	693
02 37000 970	TRANSPORT LA CADENCE*	4 347
02 41300 141	SALAIRE REGULIER - DIST. EAU*	4 974
02 41300 200	PART EMPLOYEUR - DIST. EAU*	3 018
02 41300 252	C.S.S.T. - DIST. DE L'EAU	295
02 41300 331	TELEPHONE LIGNE SPECIALE*	3 600
02 41300 443	ENLEVEMENT DE LA NEIGE - DIST*	350
02 41300 444	ANALYSE EAU POTABLE - DISTR.*	2 500
02 41300 454	SERVICES DE FORMATION - DISTR*	3 000
02 41300 521	ENT. REP. INFRASTRUCTURE - DI*	2 000
02 41300 649	AUTRES PIECES ET ACC - DIST.*	1 000
02 41300 681	ELECTRICITE - DISTR.*	15 000
02 41310 141	SALAIRE ADJOINT DIST. EAU*	7 600
02 41400 141	SALAIRE REGULIER - T.E.U.*	5 471
02 41400 200	PART EMPLOYEUR - T.E.A.*	3 320
02 41400 252	C.S.S.T. - T.E.U.	325
02 41400 445	ANALYSE EAU USEES - T.E.U.*	1 100
02 41400 454	SERVICES DE FORMATION - T.E.U.	500
02 41400 521	ENT.REP. INFRASTRUCTURES - TE*	4 000
02 41400 635	PRODUITS CHIMIQUES - T.E.U.*	12 900
02 41400 681	ELECTRICITE - T.E.U.*	8 000
02 41410 141	SALAIRE AJOINT - T.E.U.*	8 360
02 41500 521	ENT.REP.INFRASTRUCTURES - EGO*	2 000
02 41500 649	AUTRES PIECES ET ACC. - EGOUT*	1 500
02 41500 681	ELECTRICITE - EGOUT*	5 400
02 45110 446	CUEILLETTE/TRANSPORT DÉCHETS	45 900
02 45120 446	ÉLIMINATION DES DÉCHETS	33 600
02 45121 446	JOURNÉE NORMAND-MAURICE	2 000
02 45210 446	CUEILLETTE/TRANSPORT MAT. RECYCL.	37 800

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU DIR. GÉN.

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lyster



02 45220 446	TRAITEMENT MATIÈRES RECYCLABLES	10 700
02 45221 446	COLLECTE ENCOMBRANTS ORAPÉ	3 500
02 45500 721	ACQUISITION ACTIFS RGMRM	26 859
02 46000 951	QUOTE PART MRC COURS D EAU*	4 807
02 52000 970	PARTICIPATION O.M.H.*	2 000
02 59000 443	ENLEVEMENT NEIGE - EDIFICE*	900
02 59000 522	ENT. ET REP. EDIFICE ST-LOUIS*	3 200
02 59000 681	ELECTRICITE - EDIFICE*	12 100
02 59100 959	CONTRIBUTION MADA	6 000
02 61000 141	SALAIRE REGULIER - INSP. BAT.*	4 974
02 61000 200	PART EMPLOYEUR - INSP.BAT.*	3 018
02 61000 252	C.S.S.T. - A.U.D.	295
02 61000 494	COTISATION, CONGRES - URB*	350
02 61000 410	CONFECTION DES PLANS ET RÈGLEMENTS D'URB.	12 364
02 61000 414	LOGICIEL DE PERMIS	1 225
02 61000 951	QUOTE PART - AMENAGEM. M.R.C.*	12 172
02 61010 141	SALAIRE REGULIER - ADJOINT	7 600
02 62100 951	C.L.D. DE L'ERABLE*	18 973
02 62100 959	CDEL	6 000
02 69000 629	MATERIAUX DIVERS - EMBELLISS.	5 250
02 69000 681	ÉLECTRICITÉ - EMBELLISSEMENT	760
02 69000 999	PROMOTION MUNICIPALITE*	25 000
02 69010 951	QUOTE-PART TELECOMMUNICATION*	2 499
02 70120 141	SALAIRE COORDONNATEUR - C.C.R.*	28 501
02 70120 200	COTISATIONS DE L'EMPLOYEUR -C*	11 852
02 70120 252	C.S.S.T. - C.C.R.*	1 314
02 70120 310	FRAIS DEPLACEMENT - C.C.R.*	600
02 70120 331	TELEPHONE - CENTRE COMM. R.*	1 280
02 70120 443	ENLEVEMENT DE LA NEIGE - C.C.*	1 400
02 70120 493	RELATIONS EXTERIEURES - C.C.R*	200
02 70120 494	COLLOQUE - C.C.R.*	1 400
02 70120 522	ENT. ET REP. BAT-TERRAIN - CC*	7 000
02 70120 527	ENT. REP. - AMEUB.EQUIP. - CCR	200
02 70120 528	AMELIORATIONS LOCATIVES - CCR*	20 000
02 70120 660	ARTICLES DE NETTOYAGE - C.C.R*	1 000
02 70120 670	FOURNITURES BUREAU - C.C.R.	150
02 70120 681	ELECTRICITE - C.C.R.*	12 500
02 70122 141	SALAIRE MONITR.,GARD.,REMP*	12 000
02 70124 141	SALAIRE NATHALIE - CCR	21 281
02 70124 331	CELLULAIRE NATHALIE - CCR	250
02 70130 141	SALAIRE - ENTRETIEN, PATINOIRE	3 127
02 70130 200	COT. EMPLOYEUR - PATINOIRE	460
02 70130 252	C.S.S.T. - PATINOIRE	68
02 70130 517	LOCATION SYSTEME RÉFRIGÉRATION	19 600
02 70130 522	ENT. ET REP. SURFACE DESJARDINS	2 000
02 70130 525	ENT. ET REP. ZAMBONI - PATINOIRE	1 000
02 70130 526	ENT. ET REP. MACH. ÉQUIP. - PATINOIRE	1 000
02 70130 681	ELECTRICITE - SYST. RÉFRIGÉRATION	17 000
02 70130 682	PROPANE GARAGE ZAMBONI - PATINOIRE	5 000

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU DIR. GÉN.

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lyster



02 70151 141	SALAIRE ENT. EXT. - SAISONNIER	31 200
02 70151 310	FRAIS DEPLACEMENT - SAISONNIER*	800
02 70151 522	ENTRETIEN EXTÉRIEUR À FORFAIT	6 330
02 70151 526	ENT. REP. MACH. EQUIP. - SAISONNIER	1 000
02 70160 951	PARC LINEAIRE DES BOIS-FRANCS*	1 515
02 70161 951	MONT APIC*	1 939
02 70162 951	CENTRE AQUATIQUE REGIONAL	2 606
02 70190 970	POLITIQUE SPORT-ACTION	2 500
02 70193 970	PARTENAIRES 12-18	2 323
02 70195 141	SALAIRE RÉGULIER - GYMPLYST	9 120
02 70195 200	COT. EMPLOYEUR - GYMPLYST*	2 006
02 70195 252	C.S.S.T. - GYMPLYST	215
02 70195 331	TELEPHONE - GYMPLYST*	250
02 70195 340	PROMOTION - GYMPLYST*	300
02 70195 522	ENT. ET REP. LOCAL - GYMPLYST*	300
02 70195 526	ENT. RÉP. APPAREILS - GYMPLYST*	2 500
02 70195 660	ARTICLES NETTOYAGE - GYMPLYST*	150
02 70195 725	ARTICLES DE SPORTS - GYMPLYST*	400
02 70230 331	TELEPHONE - BIBLIOTHEQUE	350
02 70230 414	SIMBA INFORMATIQUE - BIBLIO*	1 500
02 70230 451	CENTRALE ALARME - BIBLIO*	75
02 70230 493	RELATION EXTERIEURES - BIBLIO*	300
02 70230 494	COTISATION C.R.S.B.P - BIBLI*	8 500
02 70230 495	ENTRETIEN MÉNAGER - BIBLIO	1 042
02 70230 522	ENT. ET REP. - BIBLIOTHEQUE*	260
02 70230 681	ELECTRICITE - BIBLIOTHEQUE*	1 700
02 70230 970	SUBVENTION COMITE BIBLIOTHEQU*	750
02 70259 141	SALAIRE - GARE	2 895
02 70259 200	COTISATIONS EMPLOYEUR - GARE	455
02 70259 252	C.S.S.T. - GARE	68
02 70259 310	FRAIS DEPLACEMENT - GARE	150
02 70259 345	PUBLICITÉ - GARE	500
02 70259 447	SYMPOSIUM LYSTART - GARE	1 500
02 70259 499	AMENAGEMENT EXPOSITION - GARE	1 500
02 70259 522	ENT. REP. - GARE	1 500
02 70259 681	ELECTRICITE - GARE	625
02 70290 951	QUOTE PART MRC CULTURE	2 438
02 92100 840	INTERETS - DETTES LONG TERME	59 063
02 99200 891	INTERETS - MARGE	1 000
03 50000 000	REMBOURSEMENT EN CAPITAL	142 928

ADOPTÉE

SUR LA PROPOSITION DE : DAVE BOISSONNEAULT IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :

QUE les dépenses relatives à l'achat d'équipements jusqu'à une valeur maximale de 500.00 \$ ainsi que l'achat d'infrastructures jusqu'à une valeur maximale de 1 000.00 \$ soient prises à même le budget de dépenses annuel, et partant, ne soient pas capitalisés.

005-01-2012
Non
capitalisation
minimale

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU DIR. GÉN.

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lyster



<p>006-01-2012 Traitement des comptes recevables</p>	<p>ADOPTÉE</p> <p>SUR LA PROPOSITION DE : CHRISTIAN MARCOUX IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :</p> <p>QUE le conseil municipal demande à la directrice générale d'aviser par courrier recommandé tous les contribuables qui n'ont pas payés ou pris entente concernant les taxes municipales de l'année 2011 et antérieures, qu'ils doivent le faire d'ici le 31 janvier 2012. De plus, un montant de 15.00\$ pour les frais d'administration et de poste relatifs à l'envoi de cet avis sera facturé à chaque immeuble dont des taxes sont dues. En cas de non-paiement des taxes ou de non-entente, le tout sera transmis à la MRC de l'Érable pour vente et tous les frais inhérents seront à la charge du contribuable. Dans un tel cas, il est à noter que l'ouverture de dossier à la MRC ainsi que la désignation cadastrale qui devra être effectuée par un notaire représentent des frais minimaux de 110.00\$ par fiche de contribuable.</p>
<p>Avis de motion pour modifier le règlement 220</p>	<p>ADOPTÉE</p> <p>Le conseiller Normand Raby donne avis de motion qu'il sera présenté à une séance subséquente de ce conseil, un règlement modifiant le règlement 220 afin de modifier le nom de la rue Domaine Lystania pour rue du Domaine.</p>
<p>Avis de motion pour modifier le règlement de zonage 124</p>	<p>Le conseiller Dave Boissonneault donne avis de motion qu'il sera présenté à une séance subséquente de ce conseil, un règlement modifiant le règlement de zonage 124 afin d'agrandir la zone 37 Ra/C à même la zone 35Rc, d'agrandir la zone 35Rc à même la zone 34la et de changer les usages permis dans la zone 35Rc.</p>
<p>007-01-2012 Commandite pour le tournoi du Hockey mineur</p>	<p>SUR LA PROPOSITION DE : DAVID BOISSONNEAULT IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :</p> <p>QUE le conseil municipal accorde une commandite de 1 400.00\$ sur le coût de la location de la Surface Desjardins au Hockey mineur pour son tournoi du 27-28-29 janvier 2012.</p>
<p>008-01-2012 Embauche de Monsieur Claude Turgeon</p>	<p>ADOPTÉE</p> <p>SUR LA PROPOSITION DE : NORMAND RABY IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :</p> <p>QUE le conseil municipal approuve l'embauche de Monsieur Claude Turgeon comme journalier à l'entretien des bâtiments, des équipements et des terrains ;</p> <p>QUE la description de tâches, le salaire et les conditions de travail convenus soient consignés dans une entente de travail signée par l'employé et la directrice générale.</p>
<p>Période de questions</p>	<p>ADOPTÉE</p> <p>Monsieur le maire invite les citoyens à la période de questions.</p>
<p>009-01-2012 Publicité pour le feuillet paroissial</p>	<p>SUR LA PROPOSITION DE : GENEVIÈVE RUEL IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :</p> <p>QUE le conseil municipal accorde une contribution de 100.00\$ à la Fabrique Sainte-Anastasia-de-Lyster pour l'insertion de la carte d'affaire de la municipalité dans le feuillet paroissial pour l'année 2012. Cette dépense sera puisée au poste Promotion-municipalité (02 69000 999).</p> <p>ADOPTÉE</p>

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU DIR. GÉN.

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lyster



010-01-2012
Journées de la persévérance scolaire

CONSIDÉRANT QUE la Table régionale de l'éducation du Centre-du-Québec mobilise depuis 2004 tous les acteurs de la communauté à soutenir la réussite éducative afin que le plus grand nombre de jeunes obtiennent un premier diplôme ou qualification;

CONSIDÉRANT QUE la région du Centre-du-Québec a besoin d'une relève qualifiée pour assurer son plein développement socioéconomique;

CONSIDÉRANT QUE la Table régionale de l'éducation du Centre-du-Québec tient, du 13 au 17 février 2012, sa deuxième édition centricoise des Journées de la persévérance scolaire, sous le thème Le Centre-du-Québec en route vers la réussite;

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre de la deuxième édition centricoise des Journées de la persévérance scolaire, la Table régionale de l'éducation du Centre-du-Québec invite tous les acteurs de la communauté à poser un geste d'encouragement à l'égard de la persévérance scolaire afin de démontrer aux jeunes que la communauté les soutient dans la poursuite de leurs études.

**SUR LA PROPOSITION DE : LISE BOUCHARD-LAMBERT
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

De déclarer les journées des 13, 14, 15, 16 et 17 février 2012 les Journées de la persévérance scolaire dans notre municipalité.

ADOPTÉE

011-01-2012
Demande de participation financière pour un souper-soirée de la Croix-Rouge

**SUR LA PROPOSITION DE : NORMAND RABY
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE le conseil municipal accorde une contribution de 150.00\$ à la Croix-Rouge Canadienne pour le souper-soirée organisé afin de fêter le 50^e anniversaire de la section de l'Érable et de récompenser les bénévoles. Cette dépense sera puisée au poste Promotion-municipalité (02 69000 999).

ADOPTÉE

012-01-2012
Demande de commandite par les Chevaliers de Colomb

**SUR LA PROPOSITION DE : CHRISTIAN MARCOUX
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE le conseil municipal accorde une commandite de 125.00\$ à la Conseil des Chevaliers de Colomb pour son souper de la St-Valentin du 18 février prochain. Cette dépense sera puisée au poste Promotion-municipalité (02 69000 999).

ADOPTÉE

013-01-2012
Demande d'aide financière Association de la fibromyalgie des Bois-Francs

**SUR LA PROPOSITION DE : GENEVIÈVE RUEL
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE le conseil municipal accepte de verser un montant de 100.00\$ en appui financier à l'Association de la fibromyalgie des Bois-Francs. La somme sera puisée au poste Promotion-municipalité (02 69000 999).

ADOPTÉE

014-01-2012
Demande financière du Réseau de Prévention

**SUR LA PROPOSITION DE : NORMAND RABY
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE le conseil municipal accorde une contribution de 80.00\$ au Réseau de Prévention Suicide

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU DIR. GÉN.

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lyster



Suicide des Bois-Francis

des Bois-Francis. Cette dépense sera puisée au poste Promotion municipalité (02 69000 999).

ADOPTÉE

015-01-2012
Adoption du
procès verbal
séance tenante

**SUR LA PROPOSITION DE : DAVID BOISSONNEAULT
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE le conseil municipal adopte le présent procès-verbal séance tenante.

ADOPTÉE

016-01-2012
Levée de la
séance

**SUR LA PROPOSITION DE : LISE BOUCHARD-LAMBERT
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE cette séance soit levée à 20 h 37.

ADOPTÉE

La signature par le maire du présent procès-verbal constitue une approbation de chacune des résolutions qu'il contient, ceci en conformité avec l'article 142 du Code Municipal.

Sylvain Labrecque
Maire

Suzy Côté
Directrice générale et secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

(Code Municipal, article 961)

Je soussignée, Suzy Côté, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par les présentes qu'il y a les crédits budgétaires disponibles pour les fins pour lesquelles le conseil a autorisé les dépenses dans la présente séance.

Donné ce 9^e jour de janvier 2012

Suzy Côté, directrice générale et secrétaire-trésorière